

- les relevés de notes des deux (02) des classes préparatoires ;
- un curriculum vitae ;
- la lettre d'admission dans une grande école ou une école d'ingénieurs ;
- une attestation de préinscription;
- une lettre de motivation.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant d'une pré-inscription ou une inscription au moment des travaux de la Commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES).

La date limite de réception des dossiers de candidature au Centre national de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au lundi 30 juillet 2018 à 16h 00 mn.

**P/le Ministre et par déléation,
Le Secrétaire général**



Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Officier de l'Ordre national